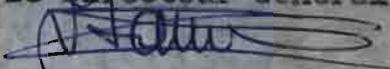


NJANGWE Philippe
C/o MIJEUNESPORTS
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 18/11/1983

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

K I G A L I . -

S/c de Monsieur le Directeur Général
Jeunesse KIGALI 

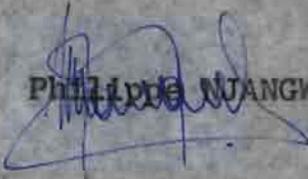
Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de bénéficier de mon congé annuel portant sur l'exercice 1982.

J'avais souhaité avoir ce congé du 17/01 au 15/02/1983 mais ce fut le moment où le Directeur Général devait prendre le sien à partir du 1er Février de la même année.

Avec votre accord, je souhaiterais me reposer du 2 au 31 Décembre 1983.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect.

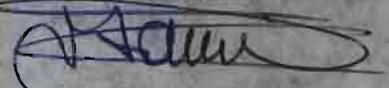

Philippe NJANGWE. -

NJANGWE Philippe
C/o MIJEUNESPORTS
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 18/11/1983

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
K I G A L I.-

S/c de Monsieur le Directeur Général
Jeunesse KIGALI



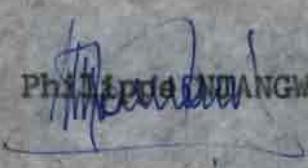
Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de bénéficier de mon congé annuel portant sur l'exercice 1982.

J'avais souhaité avoir ce congé du 17/01 au 15/02/1983 mais ce fut le moment où le Directeur Général devait prendre le sien à partir du 1er Février de la même année.

Avec votre accord, je souhaiterais me reposer du 2 au 31 Décembre 1983.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect.


Philippe NJANGWE.-

Possibilités de continuer le championnat

En fonction des disponibilités de Panthères Noires et d'autres facteurs voici ce qu'il y'a ~~rien~~ de proposer pour avancer le championnat rapidement.

a) Si la question avait été examinée à temps il aurait pu y avoir des matches Samedi le 3/12/83.

Panthères Noires devant rencontrer la formation tanzanienne ne jouerait pas . Ainsi Mukura, son adversaire du jour serait en repos.

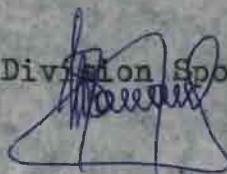
b) Possibilité de faire jouer les équipes samedis les 17 et 24 Décembre pour permettre la participation aux élections des lendemains.

c) Egalement faire jouer les équipes samedi le 31 Décembre 83 et l'équipe Panthères Noires serait en repos si nous suivons les propositions données.

Je fais préparé directement un communiqué pour samedi prochain.

N.B.: Si nous procédions comme ceci, nous gagnerions 4 semaines ceci nous amenerait à terminer le championnat avec le mois de Janvier.

Division Sports.



~~N~~JANGWE Philippe
C/O MIJEUNESPORTS
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 20 Juillet 1983

Monsieur le Ministre de la
Jeunesse et des Sports
K I G A L I

Objet: Explications demandées.

Monsieur le Ministre,

Daigneriez-vous recevoir les explications demandées dans votre lettre n° 1832/12.00 m'adressée le 14/7/1983 et relative au match de remise de la coupe du 10/7/1983.

A cet effet, il a été écrit que le système de canalisation du public était défectueux. S'il est vrai que ça n'a pas été comme vous l'auriez aimé, cela a été dû peut-être à la présence d'un petit nombre des agents de sécurité, ce qui n'a pas permis de laisser les spectateurs entrer par plusieurs portes. Néanmoins avec l'aide des agents du Ministère sur place, il y a eu possibilité d'utiliser deux entrées. Il est à rappeler également que lors de la réunion du C.N.D.F. du 2 Juillet 1983 à l'Hôtel des Mille Collines, j'ai personnellement posé le problème d'organisation de l'entrée des spectateurs au Stade de Nyamirambo en comparaison de la manière dont ça se faisait au Stade du Camp Militaire de Kigali ou Stade Mumena. Le Président du C.N.D.F. a répondu que la question avait été réglée et qu'elle n'était plus à débattre.

Sur le point d'avoir aménagé des chaises ou des bancs dans la tribune, la justification peut se référer aux antécédents. Pour tous les matches organisés au Stade du Camp Militaire de Kigali ou au Stade Mumena, que ce soit pour une remise de la coupe ou non, il n'a jamais été nécessaire d'installer des chaises ou des bancs dans la tribune sauf en prévision d'une présence probable du Chef de l'Etat. Or dans un cas pareil, les services concernés notamment le service du protocole à la Présidence de la République et le service d'équipement du Ministère des Travaux Publics sont avisés à temps afin de prendre l'affaire en main.

Outre cela, ^{note} aucune/de service ma demandant de préparer la tribune du Stade dans cette optique ne m'avait été donnée. Plutôt des efforts ont été faits puisque j'ai réussi à emprunter au Home Xaveri 4 bancs pour les remplaçants et une table pour y poser la coupe. Que le responsable de cette association soit remercié.

.../...

Il est ensuite dit qu'il aurait dû y avoir un minimum de protocole pour les autorités. Dans un passé récent, toutes les autorités qui venaient assister au match de Foot-ball soit au Camp Militaire de Kigali soit au Stade Mumena, n'exigeaient jamais une certaine forme de protocole d'autant qu'elles se mettaient tout autour du terrain dans des places à leur choix. N'aurait-il pas été mieux que ce changement subit d'exigences soit signalé pour faciliter les choses et permettre au service chargé de l'accueil de s'en occuper convenablement ?

Un paragraphe de la même lettre souligne le fait que la division sports met trop de temps pour rédiger les compte-rendus. Je constate avec regret que cette situation existe chez mes agents et qu'il n'y a pas d'autres issues si ce n'est de faire le compte-rendu moi même et je promets que vous l'aurez en temps voulu. En guise de complément de justification, il faut rappeler que la division sports a deux éléments en moins dont notamment le Chef de Bureau Sports d'Equipe.

Le dernier point est le projet de lois et règlements sportifs, particulièrement la loi-cadre sur l'organisation du sport au RWANDA. Le projet de loi-cadre existe et je l'avait soumis comme demandé et pour étude aux différents techniciens E.P.S. du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Certains de ces derniers ont déclaré que ce dossier était trop compliqué, ceci pour signifier qu'ils n'y avaient pas touché. Les autres ne disent rien. Toutefois, je vous transmets le texte déjà confectionné pour approbation. Le jour où ces techniciens susdits auront des suggestions à faire, je me ferais un bon commissionnaire à votre égard.

J'ose croire Monsieur le Ministre que vous tiendrez compte de la véracité et la sincérité de ces propos pour en déduire que pour quelque raison que ce soit, il ne me reviendrait jamais à l'idée de faire "la tête dure" à mon supérieur hiérarchique et encore moins à mon Ministre.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de mon profond respect et de ma très haute considération.

C.P.I. à:

- Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi
K I G A L I
- Monsieur le Secrétaire Général au Ministère de la Jeunesse et des Sports
K I G A L I
- Monsieur le Directeur Général des Sports et Loisirs au MIJEUNESPORTS
K I G A L I

NJANGWE Philippe
Chef de Division Sports au
Ministère de la Jeunesse
et des Sports.

